

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
ARRÊTÉS
FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

24-F-344

24-A-0125	ENNETIERES-EN-WEPPEES - LA CHAPELLE D'ARMENTIERES - Rue de la Gare - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0126	BOIS GRENIER - FROMELLES - LE MAISNIL - Rue de la Marlacque - Rue du Bas - Rue des Breux - Rue Bas Chemin du Maisnil - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-A-0127	BOIS GRENIER - Rue de Fleurbaix - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-DD-0208	LA BASSEE - 42 rue de Lille - Exercice du droit de priorité
24-DD-0210	Décision de défendre les intérêts de la MEL - Convention d'honoraires
24-DD-0212	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Lieudit "le Corbeau" - Transfert du domaine public communal au domaine public métropolitain
24-DD-0217	HAUBOURDIN - 45 rue du Maréchal Leclerc - Mise à disposition - SPLA La Fabrique des quartiers

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.